

21 avr 2006 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 21 avril 2006](#)

F-16

Mise à niveau progressive du "deuxième volet M5"

Mise à niveau progressive du "deuxième volet M5"

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé la conclusion d'un contrat avec le gouvernement américain pour les prestations nécessaires à la mise à niveau progressive du "deuxième volet M5" des avions de combat F-16 MLU. Ce contrat, passé selon la procédure négociée sans publication, via un "FMS-case", doit garantir la capacité d'action conjointe de la flotte belge avec nos partenaires de l'OTAN et de l'UE.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe